

CETOL BL NATURAL MAT

Glacis mat à fine couche,
diluable à l'eau.



Glacis mat à fine couche, diluable à l'eau pour éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle et avec stabilité formelle et dimensionnelle limitée.

Grâce à sa formule innovante (Nutri-Protect Technology), le glacis Cetol BL Natural Mat offre une protection élevée tout en mettant en valeur, avec sa finition mate naturelle, la madrure et le caractère particulier du bois. Ce glacis de haute qualité, diluable à l'eau et dans un seul pot, pénètre en profondeur dans le bois et le renforce de l'intérieur, ce qui réduit considérablement le risque que les couches de revêtement ne s'écaillent ou que des fissures se forment.

UTILISATION

Utilisation

Pour la protection et l'aménagement du bois et des éléments de construction en bois à l'extérieur. Application pour éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle et avec stabilité formelle et dimensionnelle limitée en plusieurs couches (p.ex. maisons en bois, coffrages, colombages, pergolas, etc.). Sert à la fois de couche de fond, couche intermédiaire et couche de finition.

Propriétés

Grâce à la technologie innovante Nutri-Protect, le glacis pénètre en profondeur dans le bois et le protège de l'intérieur. L'élasticité intégrée au système réduit le risque de fissuration et d'écaillage du revêtement. Le bois bénéficie d'une protection optimale et à long terme.

Grâce à sa matité, le glacis pour bois en un seul pot offre une protection du bois de haute qualité comme les glacis satinés comparables, même en cas de fortes intempéries.

Cetol BL natural mat allie de surcroît une longue durée d'ouverture avec un séchage en profondeur rapide et permettant ainsi d'obtenir les meilleurs résultats qui soient même avec des conditions météorologiques défavorables. Après une heure et demie, Cetol BL Natural Mat résiste à la pluie et, après deux heures, il peut être de nouveau recouvert.

Ce revêtement possède un film protecteur renforcé contre la prolifération d'algues et de champignons et il ne doit donc pas être utilisé à l'intérieur. Son action dépend de la structure du bâtiment, des conditions environnantes et est limitée dans le temps.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Densité	env. 1,06 kg/l
Teneur en substances solides	env. 33 % en poids = env. 28 % en volume
Valeur limite des COV définie par l'Union Européenne	Valeur limite définie par l'UE pour ce produit (catégorie du produit A/e) : 130 g/l (2010). Ce produit contient 65 g/l de COV max.
Teintes	Teintes RM : 006 (chêne clair), 010 (noyer), 085 (teck) et cèdre gris. Autres teintes de bois naturel de la carte des teintes Cetol BL Natural Mat. En plus, d'autres teintes de glacis de la collection Cetol Colour Card et des milliers de teintes colorées, p. ex. du 5051 Color Concept, par le biais du système de nuance Color-Mix (observer la fiche technique du BFS n° 25).
Brillance	mat, < 6 GU/60°
Consommation	env. 50 à 65 ml/m ² , Δ 15-20 m ² /l (déterminer les divergences entre les différents bâtiments en effectuant un essai d'application)
Dilution	application non diluée
Mise en œuvre	au pinceau, au rouleau et au pistolet (lors de l'application au pistolet, utiliser un équipement de protection approprié). Pour obtenir des surfaces de qualité supérieure, il est recommandé de passer un pinceau après l'application au rouleau ou au pistolet. Pour obtenir un résultat mat optimal, bien mélanger le produit avant l'utilisation.
Température de mise en œuvre minimale	Entre 8 °C et 30 °C pour le support, l'air et le matériau et, pendant le séchage, avec une humidité relative de l'air max. de 85 %
Temps de séchage à 23 °C/50 % Hr	sec au toucher après env. 1 heure ; recouvrable au pinceau après env. 2 heures. En présence de bois à forte teneur en composants tanniques ou d'autres conditions climatiques et défavorables, se baser sur des temps de séchage différents.
Groupe de produits	produits de revêtement, aqueux, avec solvants, avec film protecteur (BSW50)
Composition conformément à VdL	émulsion de copolymère d'acrylate, dispersion d'acrylate, émulsion de résine alkyde, dioxyde de silicium amorphe, pigments d'oxyde de fer, glycol, alcool d'ester, eau, additifs, IPBC, isothiazolinones
Marquage de danger	Les données relevant de la sécurité ainsi que le marquage sont indiqués dans la fiche de données de sécurité en vigueur. Le marquage est également apposé sur l'étiquette du produit et les indications qui y sont mentionnées doivent être observées. Conseils aux personnes allergiques à l'isothiazolinone au numéro de téléphone : D +49 221-40067906 AT +43 810 500130
Nettoyage des outils	immédiatement après usage avec de l'eau, éventuellement en ajoutant un peu de produit vaisselle vendu dans le commerce
Emballage	4 teintes Ready-Mix en : 2,5 l ; teinté dans le commerce en 1 l, 2,5 l, 5 l, 10 l

Stockage	La stabilité minimum au stockage, bidon non ouvert, est de 2 ans. Bien refermer les bidons ouverts. Stocker au sec et au frais, mais à l'abri du gel.
Élimination	Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Éliminer les emballages contenant des restes de matériaux dans un lieu de collecte approprié. Ne jamais laisser les restes de peinture et de vernis s'écouler dans les canalisations ou les cours d'eau. Éliminer les pinceaux et rouleaux séchés avec les déchets non recyclables.
DGNB	Mention selon DGNB (société allemande pour la construction durable)
	Catégorie 1 Revêtements sur métal, bois, plastique Niveau de qualité 4 (meilleur niveau dans le schéma de la DGNB)

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE

Règles de base	<p>Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être définis en fonction du bâtiment ; cela signifie qu'ils doivent être adaptés à son état et aux exigences, auxquelles il est confronté. Voir également VOB (règlement allemand sur les adjudications de travaux de construction), partie C, norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage, ainsi que la norme ÖNORM B 3430-1 Planification et exécution des travaux de peinture et de revêtement. Le traitement ultérieur/enlèvement des couches de peinture (par ponçage, soudage, brûlage, etc.) peut entraîner la formation de poussières et/ou de vapeurs dangereuses. Procéder dans la mesure du possible à un lissage des surfaces/un ponçage humide. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, porter un équipement de protection (respiratoire) approprié.</p> <p>Si nécessaire, traiter au préalable les bois de résineux non traités à l'extérieur avec Cetol BL Predura*¹, Cetol Aktiva Universal BP* (protection pour le bois agréée. Par exemple pour une application préventive selon la norme DIN 68800-3 ou ÖNORM B 3802-3 Protection chimique du bois).</p>
Exigences générales concernant le support	Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et exempt de substances pouvant dégrader l'adhérence, telles que de la graisse, de la cire ou des produits de polissage. Également contrôler l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs (poncer, en particulier, les surfaces en bois grisâtres et abîmées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable). Remarque : observer la fiche technique du BFS n° 20 !
Préparations générales du support	Nettoyer le support, enlever en particulier les saletés, les produits corrosifs et les éléments farinants. Également vérifier l'aptitude et la stabilité des anciens revêtements à supporter des revêtements ultérieurs. Nettoyer puis effectuer un ponçage matifiant sur les anciens revêtements intacts et stables. Les anciens revêtements instables doivent être éliminés.

VARIANTES DE REVÊTEMENTS

Les variantes de revêtements et les supports mentionnés doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier leur adéquation de manière professionnelle. De plus amples informations sur les systèmes de revêtements peuvent être fournies sur simple demande.

Support	Couche de fond	Couche intermédiaire	Couche de finition
PREMIER REVÊTEMENT EXTÉRIEUR Éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle et avec stabilité formelle et dimensionnelle limitée:	Avec Cetol BL Natural Mat.	Avec Cetol BL Natural Mat.	Avec Cetol BL Natural Mat.
REVÊTEMENT DE RÉNOVATION Éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle et avec stabilité formelle et dimensionnelle limitée:	Avec Cetol BL Natural Mat (sur le bois brut).	Avec Cetol BL Natural Mat.	Avec Cetol BL Natural Mat.
	Nettoyer soigneusement et enlever les zones de bois fortement altérées jusqu'à la substance saine du bois. Les assemblages ouverts et les fissures peuvent être colmatés avec Kodrin Seal* ¹ , les trous et les dommages importants du bois peuvent être traités avec Polyfilla Pro W350* ² .		
NOUVEAU REVÊTEMENT Ancien revêtement non intact:	Avec Cetol BL Natural Mat.	Avec Cetol BL Natural Mat.	Avec Cetol BL Natural Mat.
	Enlever complètement les anciennes couches de revêtement. Veuillez observer la fiche technique du BFS n° 18. Lors d'un premier revêtement ou d'une rénovation de revêtement, reboucher les gros dommages dans le bois avec Polyfilla Pro W350* ² . Après avoir appliqué une couche de fond, les assemblages ouverts, les fissures et les trous peuvent être rebouchés avec Kodrin Seal* ¹ , WV 472* ou WV 456*. L'étanchéification des vitrages est effectuée avec un matériau d'étanchéité approprié.		

AUTRES INFORMATIONS

Améliorations	Les améliorations au niveau de la surface laissent des marques plus ou moins fortes selon la situation du bâtiment. Ceci est inévitable selon la fiche technique BFS n° 25, point 4.2.2.1, section e).
Surfaces praticables	Les surfaces praticables sont soumises à de fortes sollicitations mécaniques ; ce produit n'est par conséquent pas adapté à de telles surfaces.
Revêtement sur bois et matériaux dérivés du bois	Si nécessaire, traiter au préalable les bois de résineux non traités à l'extérieur avec Cetol BL Predura* ¹ , Cetol Aktiva Universal BP* (protection pour le bois agréée. Par exemple pour une application préventive selon la norme DIN 68800-3 ou ÖNORM B 3802-3 Protection chimique du bois).
Prolifération d'agents biologiques	Ce revêtement est doté en usine d'un film conservateur empêchant la prolifération d'algues et de champignons, et il ne doit par conséquent être utilisé qu'à l'extérieur. Les agents conservateurs employés permettent de minimiser ou de retarder le risque de prolifération d'algues et de champignons. Les revêtements dotés d'un film conservateur doivent être appliqués avec une épaisseur de couche suffisante ; nous recommandons d'appliquer au moins deux couches. Selon l'état actuel de la technique, il n'est pas possible, de manière certaine, d'exclure durablement la prolifération d'algues et de champignons.
Peintures provenant d'un même lot de fabrication	Pour obtenir le meilleur résultat possible, seules des peintures provenant d'un même lot de fabrication doivent être utilisées sur des surfaces contiguës. Bien entendu, afin de détecter suffisamment tôt d'éventuelles erreurs de teinte, la précision de la teinte de chaque bidon doit être vérifiée avant l'application.

Mise en œuvre incolore pas à l'extérieur	En raison d'une protection insuffisante contre les UV, les couches de glacis incolores ne sont pas adaptées à une utilisation à l'extérieur.
Durabilité	Les matériaux de revêtement correspondent aujourd'hui à un niveau élevé de la technique. La durabilité dépend de nombreux facteurs, en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique, ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne durabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer à ce sujet les fiches techniques du BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe & Sachwertschutz e.V., les tableaux sur les groupes de revêtements de l'Institut für Fenstertechnik de Rosenheim, ainsi que d'autres publications concernant ce sujet.
Durabilité du revêtement glacé	La durabilité d'un revêtement glacé dépend de la teinte choisie, de la construction ainsi que de l'imprégnation et de la couche de fond appliquées de tous les côtés des éléments mentionnés. Afin de garantir une protection optimale du bois, seules des teintes moyennes à foncées doivent être utilisées à l'extérieur. Pour préserver la couche de glacis, nous recommandons de procéder à une vérification et, le cas échéant, à un entretien de la couche de glacis à intervalles réguliers, au plus tard après 2-3 ans, en particulier dans les zones exposées aux intempéries.
Composants tanniques	Sur certains types de bois, notamment les feuillus, p. ex. le chêne, l'utilisation de matériaux de revêtement diluables à l'eau peut entraîner une décoloration en raison de la présence naturelle de composants tanniques du bois. Même lorsqu'une couche de fond et une couche intermédiaire ont été appliquées, ces composants peuvent encore entraîner des décolorations au niveau du revêtement supérieur, même si celles-ci ne sont pas immédiatement visibles.
À l'intérieur	Pour les revêtements intérieurs, d'autres matériaux de revêtement sont disponibles (voir fiches techniques Cetol BL Decor ou Cetol BL Unitop ¹).
Teintes de glacis	Toutes les teintes de glacis peuvent être mélangées entre elles. L'impression visuelle d'une teinte de glacis varie d'un support à un autre. Il est par conséquent recommandé de toujours procéder à un essai préalable sur le bois à traiter. La quantité de produit appliquée influe également sur sa teinte. Pour garantir une uniformité de la teinte, utiliser toujours sur une surface donnée des matériaux issus du même numéro de lot.
Humidité du bois max.	L'humidité du bois, mesurée à une profondeur de 5 mm, ne doit pas dépasser 13 ± 2 % sur les éléments de construction avec stabilité formelle et dimensionnelle et 18 % sur les éléments de construction sans stabilité formelle et dimensionnelle. Conformément aux directives sur les revêtements des fenêtres éditées par le Bundesausschuss Farbe & Sachwertschutz, au VOB, partie C, à la norme DIN 18 363, à la norme ÖNORM B 3430-1 Planification et exécution de travaux de peinture et de revêtement et aux recommandations de l'Institut für Fenstertechnik e.V. de Rosenheim, les éléments de construction en bois doivent, avant leur installation sur les bâtiments, être recouverts de tous les côtés avec au moins une couche de fond et une couche intermédiaire. L'imprégnation avec un produit de protection du bois n'est pas considérée comme une couche de fond.

Matériaux dérivés du bois sous la forme de panneaux

Pour une utilisation à l'extérieur, seuls les matériaux dérivés du bois de classe d'utilisation 3 (zones extérieures selon EN 1995-1-1) sont adaptés. Ces matériaux dérivés du bois sont décrits et classifiés dans la norme DIN EN 13986. Les exigences stipulées dans cette norme pour une utilisation à l'extérieur des matériaux dérivés du bois n'incluent toutefois pas l'aptitude de ces matériaux à un revêtement donné. Il est déconseillé d'appliquer un revêtement lorsqu'aucune expérience n'a été faite avec celui-ci dans des conditions similaires (type de matériau, construction, influence climatique). La durabilité du revêtement prévu dépend en grande partie du type et de la qualité du matériau dérivé du bois. Lorsque le matériau des panneaux et la construction sont inadaptés, il est impossible d'avoir un revêtement assurant la protection des panneaux dérivés du bois lorsque ceux-ci sont directement soumis aux intempéries. Ceci s'applique également aux éléments de construction extérieurs indirectement soumis aux intempéries, lorsque l'effet de l'humidité est important (p. ex. dessous de toits). Lorsque l'humidité pénètre et ressort, des taches peuvent apparaître à la surface du revêtement, ainsi que des fissures au niveau de la couche de finition sur les matériaux dérivés du bois. La condition préalable pour un revêtement sans défauts est d'obtenir des couches de finition sans fissures et qui resteront sans fissures. Les matériaux dérivés du bois peuvent être évalués d'après la durabilité naturelle du type de bois utilisé et, dans certains cas, par la taille et le nombre de fissures de déroulage, de nœuds et de trous provenant des nœuds. En règle générale, les matériaux dérivés du bois en feuille de contreplaqué de pin sylvestre (en particulier le pin maritime), de bouleau ou de hêtre sont, en raison de leur faible durabilité à l'extérieur, totalement inadaptés comme supports de revêtement. L'absence de revêtement de tous les côtés ainsi que l'absence de protection particulière sur les arêtes de coupe (p. ex. vitrification) peuvent entraîner des dommages prématurés. Observer également la fiche technique du BFS n° 18, alinéa 2.2.3. Une recommandation de revêtement ne peut être donnée que dans des cas individuels, en tenant compte du type et de la qualité du matériau, de la construction et des conditions climatiques. En cas de besoin, notre service de conseil technique est à votre disposition.

Nettoyage et entretien

Pour nettoyer les surfaces glacées, utiliser un chiffon propre et doux, sec ou humide, sans utiliser de produits abrasifs, à base de solvants ou corrosifs. Exécuter le nettoyage sans forte pression (ne pas polir les surfaces). Effectuer au préalable un nettoyage d'essai à un endroit peu visible. Ne nettoyer que des surfaces complètement sèches et prises.

Poncer les supports

Nous recommandons d'effectuer un ponçage intermédiaire entre les différentes étapes de travail. En cas de structure « glaci sur glaci », il est nécessaire de procéder à un ponçage des surfaces.

* **Veillez consulter la fiche technique correspondante.**

¹ **Ne fait pas partie de l'assortiment suisse**

² **Ne fait pas partie de l'assortiment suisse; utilisez à la place Polyfilla W300 ou RUBAPLAST 2K-Holzspachtel.**

Toutes les informations contenues dans ce document et se référant à nos produits ne doivent pas être considérées comme correspondant à l'état des produits. L'état, l'aptitude, la qualification, la fonctionnalité, ainsi que l'usage prévu de nos produits sont définis exclusivement suivant des contrats de vente, sur la base des descriptions de produits. Sauf convention contraire par écrit, les divergences usuelles dans les différentes branches sont autorisées dans tous les cas. Toutes les informations correspondent à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multiplicité des supports et des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant et de les appliquer conformément à l'état actuel de la technique. Pour le reste, nos conditions générales de vente s'appliquent. Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition. Les produits Sikkens ne sont destinés qu'à des applicateurs compétents.

**Akzo Nobel Deco GmbH • Am Coloneum 2 • D-50829 Köln • Tel. 0221.4006.7906 • Fax 0221.4006.7916
sikkens.de@akzonobel.com • www.sikkens.de**

**Akzo Nobel Coatings GmbH • Abergstrasse 7 • A-5161 Elixhausen • Tel. +43 810 500 130 • Fax +43 662 48989-11
sikkens.at@akzonobel.com • www.sikkens.at**

**Akzo Nobel Coatings AG • Industriestrasse 17a • CH-6203 Sempach Station • T 041 469 67 00 • F 041 469 67 01
mail@sikkens-center.ch • www.sikkens.ch**